

## **inauguration à l'avenue de Morges 104 logements, la mixité et les pompes à chaleur**

**Quatre bâtiments comprenant 104 appartements sont inaugurés ce mercredi 9 septembre à l'avenue de Morges, au sud-ouest de Lausanne. Sur un terrain appartenant à la Ville, un droit de superficie d'une durée de 90 ans a été accordé à la société coopérative Cité Derrière. Le projet « Sirius » répondant au standard Minergie-Eco, permet d'expérimenter des sondes géothermiques à moyenne profondeur et propose une mixité sociale exemplaire.**

Situés à l'angle de l'avenue de Morges et de la rue Couchirard, les quatre bâtiments proposent des appartements allant de 2,5 à 4,5 pièces. Ils sont répartis en quatre catégories : 24 appartements vendus en PPE, 22 logements à loyer contrôlé, 22 appartements subventionnés et 36 logements protégés. Ils incluent également une surface commerciale, une salle de quartier et un parking de 49 places.

Les logements protégés permettent le maintien à domicile de personnes âgées ou de personnes ayant une mobilité réduite. Leur construction répond à des normes cantonales spécifiques. Des espaces communautaires sont à disposition afin de faciliter la communication et d'entretenir un climat de solidarité rassurant.

Une autre spécificité de ce projet d'envergure réside dans la pose, dès 2012, de sondes géothermiques à moyenne profondeur (510 mètres). Cette installation témoin, reliée à des pompes à chaleur, permettra de bénéficier d'un retour d'expérience avant d'envisager cette technologie à large échelle pour l'éco-quartier des Plaines-du-Loup.

Les parcelles 354 et 20361 ont été acquises par la Ville en 2006, suite à une faillite. Au concours d'architecture organisé en 2008-2009, 52 projets ont été déposés parmi lesquels « Sirius », conçu par un jeune bureau d'architectes qui s'est établi à Lausanne. Fin 2009, suite à un concours d'investisseurs, la Société coopérative Cité Derrière a obtenu le mandat de maître d'ouvrage. En 2011, le Conseil communal a approuvé l'octroi d'un droit de superficie, d'un cautionnement solidaire d'un montant de 6,7 millions de francs et de subventions pour un des immeubles. Les travaux ont débuté en 2012. L'inauguration a eu lieu ce mercredi 9 septembre en présence du conseiller municipal Grégoire Junod.

La direction du logement et de la sécurité publique  
Les Services industriels  
La Coopérative Cité Derrière

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec**

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**
- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 00**
- **Philippe Diesbach, président de la Coopérative Cité Derrière, 021 613 08 70**

Lausanne, le 9 septembre 2015